

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 février 2014

OBJET :

Exercice des compétences déléguées

Rapporteur : M. LE MAIRE

Délibération n°1

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibérations du 28 septembre 2011 et du 28 janvier 2013, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a :

1.- précisé le 03 décembre 2013, par convention, les modalités de mise à disposition gracieuse de deux véhicules municipaux à l'association «Comité des Fêtes», dans le cadre du défilé de la Saint-Nicolas, prévu le 08 décembre 2013 ;

2.- convenu le 03 décembre 2013, des modalités de mise à disposition de 10 places de stationnement au profit de la Commune, accordées par la société Mc Donald's.

La mise à disposition prend effet au 04 décembre 2013 pour une durée d'un an, reconductible tacitement pour une même durée n'excédant pas 12 années ;

3.- précisé le 05 décembre 2013, par convention, des modalités d'intervention de M. Nicolas CARLIN dans le cadre du dispositif «ALSH LES LUTINS».

M. Nicolas CARLIN est intervenu les mercredis après-midi, du 04 au 18 décembre 2013 inclus.

En contrepartie de ses prestations, M. Nicolas CARLIN est rémunéré à raison de 18,46 € TTC l'heure d'animation ;

4.- attribué le 13 décembre 2013, à la société ESPACE CREATION, sise à 57160 MOULINS-LES-METZ, le marché de travaux pour l'aménagement des aires de jeux.

Le titulaire du marché sera rémunéré, pour ses prestations, sur la base du prix global et forfaitaire, stipulé à son acte d'engagement, pour le montant H.T. de 12 891,70 € option comprise.

La durée d'exécution des travaux est fixée à 5 semaines, à compter du 13 janvier 2014 ;

5.- accepté le 18 décembre 2013, la convention de stage de Melle Magalie VINCENT, proposée par le lycée Marie Marvingt de 54510 – TOMBLAINE, pour une durée de trois semaines, du 06 au 25 janvier.

Le stage a pour objet essentiel l'acquisition de connaissances générales relatives à l'organisation et au fonctionnement du service accueil - état civil – élections. Il est effectué sous le tutorat de Mme Patricia GODFROY ;

6.- précisé le 20 décembre 2013, les modalités de location d'un appartement de type F3, situé 10 rue des Basses Ruelles, et d'un garage privatif, sis sous l'ensemble administratif place de la République à Essey-lès-Nancy, à M. Frédéric WALCZAK.

Le bail est établi à compter du 09 janvier 2014 pour une durée de trois ans, moyennant le loyer annuel de 7 644,60 €, soit un loyer mensuel de 637,05 €. Le preneur acquittera ses charges mensuellement sur la base de 30 € ;

7.- accepté le 24 décembre 2013, l'avenant à la convention du 29 novembre 2002, fixant les tarifs et le nombre de dossiers pour 2013 dont l'objet est l'accès aux pratiques sportives, culturelles ou de loisirs aux personnes en difficultés et particulièrement les jeunes, proposé par l'association Pass'sport et Culture et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Il prend effet au 1^{er} janvier 2013 pour s'achever le 31 décembre 2013.

Le montant de la participation communale s'élève à 4 x 80 €, soit 320 € ;

8.- convenu le 30 décembre 2013, des modalités de mise à disposition d'un local, sis place de la République, au bénéfice de l'association AVAD. Le local est constitué de bureaux dans un ensemble administratif, d'une superficie de 78,17 m².

La convention est conclue pour une durée d'un mois, à compter du 1^{er} janvier 2014, moyennant un loyer mensuel de 897 € TTC.

L'occupant devra rembourser à la Commune les prestations et fournitures individuelles dont il bénéficie, ainsi que sa quote-part des charges et dépenses générales de l'immeuble, notamment les dépenses relatives aux frais d'éclairage et d'eau ;

9.- précisé le 17 janvier 2014, par convention, les modalités d'intervention de Mme Sarah TANGUY – 1 bis rue Saint Charles à 54770 AMANCE, dans le cadre d'une animation «spectacle musical» à destination des enfants et de leurs accompagnants.

La convention est établie pour la séance du vendredi 28 février 2014 à 09h30 au Relais Assistantes Maternelles.

En contrepartie de sa prestation, Mme Sarah TANGUY percevra la somme de 300 euros TTC ;

10.- accepté le 20 janvier 2014, la convention de location d'un appartement de type F3 d'une surface de 87 m², situé 10 rue des Basses Ruelles, à M. et Mme BIGANZOLLI.

Le bail est établi à compter du 1^{er} mars 2014 pour une durée de trois ans, moyennant un loyer mensuel de 673,57 €. Le loyer est révisable le 1^{er} mars de chaque année.

Le preneur acquittera ses charges mensuellement sur la base de 45 €. Un réajustement sera opéré chaque année en fonction des dépenses réellement effectuées.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, prend acte.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 12 février 2014.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2014
tenu sous la présidence de M. Jean-Paul MONIN, Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	18
- Nombre de votants :	21
- Convocation du Conseil Municipal le :	04 février 2014
- Convocation distribuée le :	04 février 2014
- Affichage du procès-verbal le :	26 février 2014

PRESENTS

- MME ANTOINE, M. BREUILLE, MME SIMONNET, M. THOUVENIN, MME SELLIER, M. SAPIRSTEIN, MME MERCIER, Adjoints.
- MME CADET, M. FRANIATTE, MME BEGIN, MME DEVOUGE, M. LAURENT, M. BERNARDE, MME HERTGEN, MME LEDROIT, M. HOuset, M. CAUSERO, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME BERTHELOT à MME SIMONNET
- M. PERNOSSI à M. SAPIRSTEIN
- MME POYDENOT à M. CAUSERO

ABSENTS

- M. VOGIN
- MME WOERTER
- MME MAYAUX
- MELLE DIRAND
- M. MALUS
- M. BOUNSIR
- MME DION
- M. SAUSEY

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. LAURENT

Pour extrait,

Le Maire,



Jean-Paul MONIN